



Paris, le 18 décembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'administration du CNOSF dresse un premier bilan 6 mois après le renouvellement de sa gouvernance

Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) a tenu ce mercredi 17 décembre son dernier Conseil d'administration de l'année 2026 lors duquel a été renouvelé l'appel à la libération de Christophe Gleizes. Un premier bilan des six premiers mois de la présidence d'Amélie Oudéa-Castéra, élue le 19 juin dernier, a été dressé et la Conférence des conciliateurs a été complétée par quatre nouveaux membres. En amont de la réunion, les administrateurs ont également participé à une formation assurée par l'Agence Française Anticorruption dans le cadre du programme conformité du CNOSF.

Appel à la libération de Christophe Gleizes

Le Conseil d'administration s'est ouvert par une intervention de Thibaut Bruttin, directeur général de Reporters Sans Frontières, qui est revenu sur la situation du journaliste sportif Christophe Gleizes, arrêté en mai 2024 dans le cadre de l'exercice de ses fonctions et dont le tribunal de Tizi Ouzou en Algérie a confirmé la peine d'emprisonnement de 7 ans, le 3 décembre dernier. Dans la continuité de l'appel à sa libération affichée dans le hall de la Maison du Sport Français depuis le 5 décembre, et alors qu'en cette fin de journée se tiendra un événement de soutien au siège de la Fédération française de football en présence de la Présidente du CNOSF et de représentants des fédérations, le mouvement sportif prend toute sa part dans ce combat pour la liberté, pour la défense du droit d'information, et demande que Christophe Gleizes puisse recouvrer la liberté dans les meilleurs délais.

6 mois d'actions au service du mouvement sportif

Lors du Conseil d'administration, la Présidente du CNOSF, avec les membres de son Bureau exécutif, a ensuite dressé un premier bilan des six premiers mois depuis le renouvellement de la gouvernance intervenue le 19 juin dernier :

→ Installer la gouvernance au service du projet politique

Après la désignation du Bureau exécutif en juillet dernier puis des commissions institutionnelles et ad hoc en octobre, ce Conseil d'administration a acté la constitution de 7 groupes de travail (réforme des statuts, statut du dirigeant associatif, e-sport, sport de nature, équipements, culture et valeurs et innovation sociale par le sport) finalisant ainsi l'installation de la gouvernance politique, pleinement opérationnelle pour la mise en œuvre du projet politique de l'olympiade.

→ Réussir l'héritage des Jeux de Paris 2024

Dès juin 2025, le CNOSF a réactivé le Fonds de dotation de Paris 2024 (FDD) autour d'une gouvernance rénovée et de la structuration de 3 axes qui seront soutenus par le boni de liquidation : la célébration des Jeux de Paris 2024 (axe 1) ; le soutien aux projets de promotion et de développement de la pratique (axe 2) ; et l'accompagnement des athlètes (axe 3). En assurant la présidence et la gestion opérationnelle du Fonds de dotation, le CNOSF a permis le financement des actions de célébrations du premier anniversaire des Jeux de Paris 2024 qui se sont tenues l'été dernier ainsi que de la Fête du Sport le 14 septembre. Cette première phase a depuis été complétée d'une phase de structuration interne du FDD et de définition des principes directeurs qui seront discutés lors du Conseil d'administration du Fonds le 8 janvier prochain. Un second Conseil d'administration le 13 janvier aura également pour objectif d'arrêter un budget pour accompagner en 2026 les projets en lien avec les axes 2 et 3.

→ Bâtir un CNOSF Fort, Utile et Moderne

Le Conseil d'administration est également revenu sur les grands projets déployés par le CNOSF dans le cadre de la mise en œuvre du programme politique autour de la triple ambition de sa Présidente, Amélie Oudéa-Castéra, d'un CNOSF Fort, Utile et Moderne.

1. *Fort*, au travers de la voix portée par le CNOSF dans le débat public que ce soit lors des discussions budgétaires permettant, en lien avec le ministère des Sports de la Jeunesse et de la Vie associative, une amélioration importante de la trajectoire du budget alloué au sport, de la contribution du CNOSF à la convention citoyenne sur les temps de l'enfant, du Salon des Maires avec son plaidoyer pour les municipales 2026 ou encore de la feuille de route en faveur du bénévolat sportif présentée le 5 décembre lors de la Journée internationale du bénévolat et du volontariat.
2. *Utile*, avec les réunions du « Mardi des Présidents » pilotées par le Secrétaire général Cédric GOSSE et organisées durant l'automne dans un format rénové et avec comme première thématique le modèle fédéral mais aussi avec les travaux menés pour mieux accompagner les fédérations dans la lutte contre les violences sexuelles. Le Conseil d'administration est ainsi revenu sur la mise à l'honneur des associations engagées contre les violences dans le sport à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes le 25 novembre dernier et le soutien financier apporté par le CNOSF grâce à un appel à projets

dédié. Les réflexions se poursuivent pour créer dans les prochaines semaines le véhicule juridique le plus adapté pour accompagner au mieux les fédérations dans le chemin d'un sport plus sûr, sans violence et d'un sport espace de bien être pour toutes et tous.

3. *Moderne*, avec une stratégie athlète travaillée par la Commission des Athlètes de Haut Niveau (CAHN), des travaux sur la santé mentale des athlètes présentés le 10 octobre dernier à l'occasion de la journée mondiale de la santé mentale, l'inclusion sociale par le sport et le Plan Jeunes dévoilé le 10 décembre qui ambitionne d'ici 2030 d'accompagner 100 000 jeunes au sein de 20 000 clubs sportifs mobilisés. Lors de ce Conseil d'administration a également été présentée la stratégie de modernisation économique du mouvement sportif. Cette stratégie vise à créer une dynamique d'investissement vertueuse afin de transformer les organisations du sport fédéré pour les rendre plus performantes et robustes, générer de nouveaux moyens financiers, accélérer l'innovation et la digitalisation, moderniser les infrastructures et attirer de nouveaux licenciés et partenaires.

→ ***Être au rendez-vous des échéances olympiques et sportives***

Dans la continuité des résultats sportifs obtenus en juillet et en août par les équipes de France lors du Festival Olympique de la Jeunesse Européenne (FOJE) de Skopje et des Jeux Mondiaux de Chengdu, le Conseil d'administration a fait un point d'étape sur les prochaines échéances olympiques.

1. A 50 jours de l'ouverture des Jeux Olympiques d'hiver de Milan-Cortina 2026, la délégation française entre dans la dernière ligne droite de sa préparation avec deux étapes importantes ces prochains jours : la première réunion de Commission consultative des sélections olympiques (CCSO) le 22 décembre et l'officialisation des candidats porte-drapeaux le 6 janvier. En parallèle, le CNOSF travaille, en lien avec les autres parties prenantes des Alpes Françaises 2030, au retour à Albertville de la délégation et du drapeau olympique, au lendemain de la cérémonie de clôture des Jeux Olympiques de Milan-Cortina.
2. Le CNOSF poursuit par ailleurs ses échanges avec la ville de Santa Monica dans le cadre d'une lettre d'intention signée par les deux parties pour installer le Club France 2028 au sein de l'*Annenberg Community Beach House*.
3. Enfin, la Présidente du CNOSF est revenue sur les travaux issus de la première réunion de la Commission de Coordination Alpes Françaises 2030 qui s'est tenue du 30 novembre au 3 décembre.

Désignation de nouveaux membres à la Conférence des conciliateurs et octroi de l'honorariat

Afin de compléter la composition de la Conférence des conciliateurs, le Conseil d'administration a procédé à la désignation de 4 nouveaux conciliateurs : Nicolas Boulouis, conseiller d'Etat ; Serge Gouès, conseiller d'Etat ; Albane Guillard, conseillère à la cour d'appel de Lyon ; et Benoit Mornet, conseiller à la Cour de cassation. Le Conseil d'administration a également souhaité conférer le titre de conciliateur honoraire à Daniel Farge, conseiller honoraire à la Cour de cassation, eu égard à l'investissement et à la très grande disponibilité dont il a fait preuve au service du mouvement sportif. Pendant les douze années durant lesquelles il a exercé la fonction de conciliateur, il a ainsi eu à traiter 337 affaires, en faisant le deuxième conciliateur le plus actif depuis la création de la Conférence en 1992.

CONTACTS PRESSE CNOSF :

pressecnosf@cnosf.org
0140782878 / 0140782852



Partenaires Mondiaux



Partenaire Officiel



© 2025 CNOSF